



Nom du commerce :

Personne responsable : Titre :

Courriel :

Adresse : Code postal :

Numéro de téléphone : Second numéro :

CHOIX DE FORMULE D'INSCRIPTION /// À soumettre avant le 7 janvier 2019

Le 7 janvier 2019, les inscriptions seront ouvertes aux non membres de la SDCW

RESTAURATEURS MEMBRES SDCW

Réservation du kiosque

4 Jours du 21 au 24 mars 2019 kiosques #1 à #9	700 \$	
Week-end 23 et 24 mars 2019 kiosques #10 à #21	550 \$	

RESTAURATEURS NON MEMBRES SDCW

Week-end 23 et 24 mars 2019 kiosques #10 à #21	850 \$	
--	--------	--

BARS

4 Jours du 21 au 24 mars 2019 kiosques A, B, C, D	2 000 \$	
---	----------	--

DESCRIPTION DU MENU PROPOSÉ

Bouchée/boisson #1 (format petit - 3\$) option végété

Bouchée/boisson #2 (format grand - 5\$) option végété

LISTE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Chaque kiosque dispose d'une alimentation électrique de 15 A. Afin d'éviter de dépasser la capacité du disjoncteur, vous devez donc limiter la puissance maximale sur un même circuit à 1 500 W. Merci de nous envoyer la photo des fiches électriques de vos appareils ainsi que leur étiquette (visible sur le produit ou sur sa boîte) montrant son ampérage et son voltage.

Liste des Appareils	Puissance en Watts
.....	
.....	
.....	
.....	

Options supplémentaires

Sélectionner l'emplacement de son kiosque (voir plan en page 3)	50 \$	
Obtenir une borne d'alimentation électrique supplémentaire (15 Ampères)	75 \$	
Je suis intéressé(e) par le service de récupération alimentaire avec la Société Saint-Vincent de Paul.	Gratuit	

*** IMPORTANT ***

Selon la réglementation en vigueur, chaque restaurateur participant doit faire la demande d'un permis *événements spéciaux* du **MAPAQ AVANT LE 25 FÉVRIER 2019** pour effectuer des activités de restauration ou de vente au détail lors de l'événement Cabane Panache et Bois rond.

Si votre permis ne vous a pas été livré, assurez-vous d'avoir une copie imprimée de votre preuve de paiement et du formulaire dûment rempli le jour de l'événement.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les restaurateurs : La location d'un espace de vente inclus : le prêt d'un abri (cabane en bois), 2 tables ainsi que l'accès à un point d'eau potable et à une borne d'alimentation électrique de 15 ampères. Le participant proposera un maximum de deux choix de bouchées différentes aux formats et prix prévus (petit 3 \$ et grand 5 \$).

Pour les bars : La location d'un espace de vente inclus : le prêt d'un abri (container de 10x10), deux (2) tables, l'accès à un point d'eau potable, à une borne d'alimentation électrique de 15 ampères et à un chauffage. Le participant proposera un maximum de deux choix de boissons différentes à un prix maximum de 6\$.

Les bouchées/boissons doivent impérativement être servies dans des contenants **compostables**. Cette année, tous les bars et restaurants devront commander leur vaisselle auprès de la compagnie Nova Envirocom qui assurera un rabais à tous les participants de la Cabane. Un catalogue vous sera envoyé en janvier pour que vous passiez votre commande avec les rabais accordés. Aucun commanditaire ne pourra apparaître sur ces contenants. **Si vous ne respectez pas ces conditions, nous nous réservons le droit de ne plus vous réinviter pour les prochaines éditions.**

L'**installation du matériel** dans les kiosques se fera entre 14 h et 16 h le jeudi et vendredi et entre 8 h et 10 h le samedi et le dimanche.

Le service devra être assuré jusqu'à **21 h le jeudi, 22 h le vendredi et jusqu'à 19 h le samedi et 17 h le dimanche** et attendre la fermeture pour commencer à ranger son matériel.

Le participant s'engage à n'utiliser l'espace alloué qu'à la vente des bouchées ou boissons préparées exclusivement pour l'événement et à aucune autre fin. Aucun commanditaire ne sera permis sur les contenants, vaisselles, décorations ou tout autre support. Seul le nom du restaurant/bar pourra être mis de l'avant.

Vous pourrez installer une bâche transparente à l'intérieur de votre kiosque. Celle-ci devra être tendue au maximum et aucune autre couleur ne sera autorisée afin de minimiser l'impact visuel. Nous vous demandons également d'amener une poubelle pour les déchets de service que vous disposerez dans votre kiosque.

Le participant s'engage à fournir des bouchées (restaurants: format 3\$ ou celle de 5\$ si la bouchée de 3\$ est en rupture de stock, Bars : une boisson) aux blogueurs, aux médias et aux bénévoles identifiés en échange de coupons. (+/- 50 gratuits, le participant facturera l'excédent au prix coutant à la SDC si nécessaire)

La SDCW décline toutes responsabilités en cas de bris, de vol ou de détérioration du matériel appartenant au participant.

En cas de pluie ou de conditions climatiques défavorables à la tenue de l'événement, le participant sera tenu d'honorer le paiement de sa location, et ce à la hauteur de 100 % de la valeur contractuelle.

Le présent contrat de location est incessible, le participant s'interdit de transférer ou de céder, sans l'accord préalable et écrit de la SDCW.

La SDCW se réserve le droit de mettre fin immédiatement et de plein droit à la location sans être tenu à justification ni indemnité dans le cas échéant où le participant n'aurait pas respecté l'une des obligations du présent contrat, notamment les conditions d'utilisation de l'espace délimité ou de paiement.

Le participant s'engage à obtenir un permis du MAPAQ et de l'afficher dans son kiosque. Dans le cas échéant où ledit permis n'a pas encore été livré, le participant s'engage à avoir avec lui, une photocopie du chèque et une copie du formulaire rempli le jour de l'événement.

En cochant la case ci-contre, j'affirme avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions de participation ci-dessus.

Nom du demandeur :

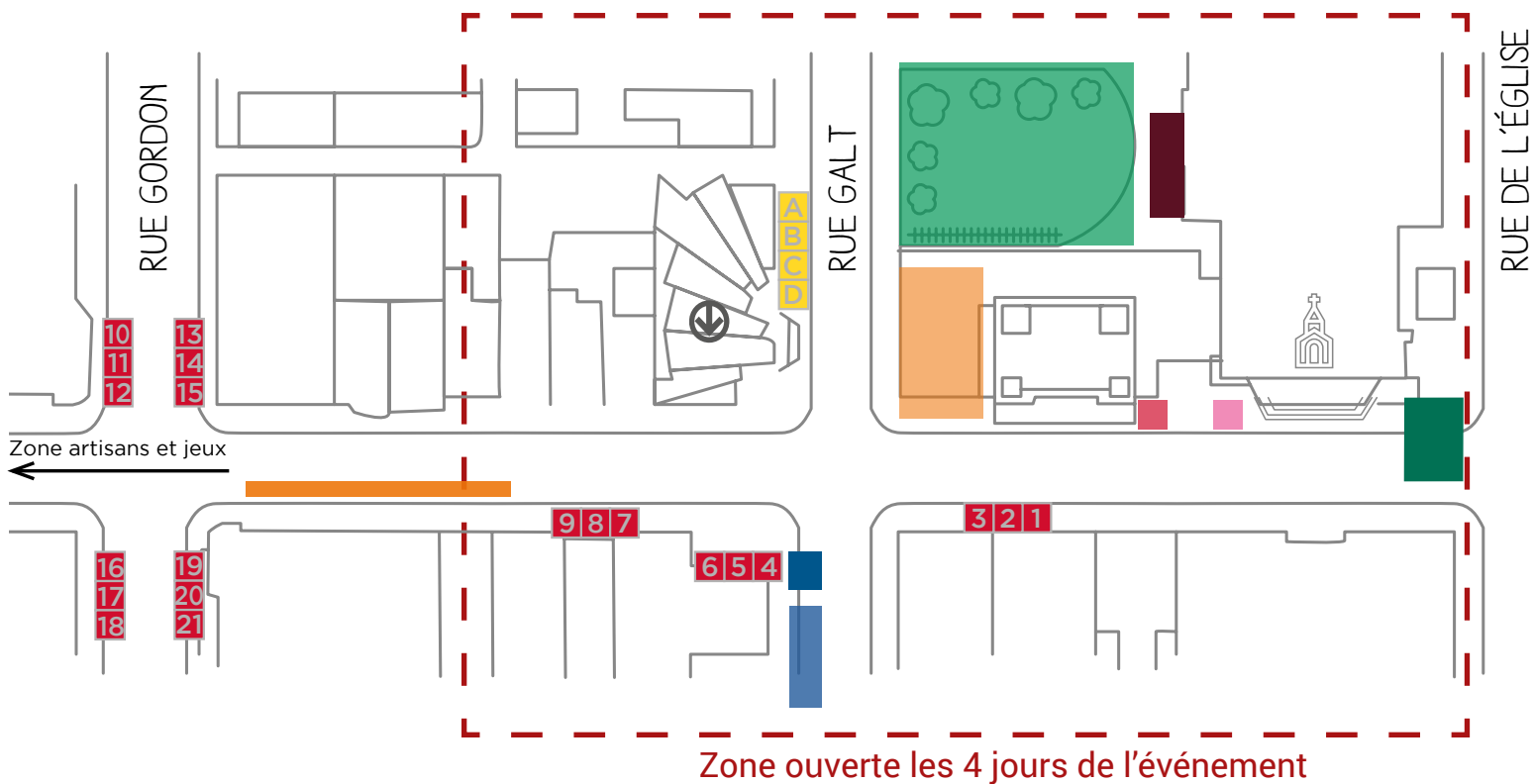
Date :

PLAN DU SITE

CHOIX DE L'EMPLACEMENT (50\$ SUPPLÉMENTAIRE)

Veuillez inscrire le numéro ou la lettre de l'emplacement souhaité :

1er choix 2e choix 3e choix



Légende

- Rond de bois (zone famille)
- Tire d'érable
- Scène principale
- Restaurants
- Kiosque d'informations
- Bars
- Sanitaires
- Bar commanditaire alcool fort
- Grande tablée
- Bar commanditaire bière
- Zone commanditée

Heures d'ouverture de l'événement	
Judi 21 mars 2019	17 h à 21 h
Vendredi 22 mars 2019	17 h à 22 h
Samedi 23 mars 2019	11 h à 19 h
Dimanche 24 mars 2019	11 h à 17 h